

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au conseil municipal : 15

Conseillers en exercice : 13

Conseillers qui ont pris part à la délibération : 13 (8 présents et 5 pouvoirs)

Date de la convocation du conseil municipal : 25 mars 2025

Date d'affichage : 25 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars, à 18h30

Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de François DEYSSON, maire.

Présents : François DEYSSON ; Jacques ILLIEN ; Mélanie LAMOTTE ; Patrick REBEYROL ; Claude LAZARO ; Franck ÉTANCELIN ; Nadia LEFAY ; Emmanuel CENDRIER ;

Pouvoirs excusés : Louis de ROYS donne pouvoir à François DEYSSON ; Jean-Paul LENFANT donne pouvoir à Claude LAZARO ; Antonio TAPADAS donne pouvoir à Patrick REBEYROL ; Carlos VALERO donne pouvoir à Emmanuel CENDRIER ; Fabien HERREMAN donne pouvoir à Jacques ILLIEN

Absents :

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 7.1/2025-010

OBJET : BUDGET COMMUNAL - Adoption du compte de gestion communal 2024

Jacques ILLIEN présente le compte de gestion de la commune dressé, pour les opérations de l'exercice 2024, par Madame CUIF, Responsable du Service de Gestion Comptable de FONTAINEBLEAU.

Jacques ILLIEN précise que ce compte de gestion est en accord avec le compte administratif de la commune. Les chiffres présentés par le Service de Gestion Comptable de FONTAINEBLEAU se décomposent comme suit :

- | | |
|--------------------------------|--------------|
| • Recettes de fonctionnement : | 752 321,45 € |
| • Dépenses de fonctionnement : | 644 369,17 € |
| • Soit un excédent de | 107 952,28 € |
| • Recettes d'investissement : | 369 611,58 € |
| • Dépenses d'investissement : | 444 051,60 € |
| • Soit un déficit de | 74 440,02 € |

Le résultat net de l'exercice 2024 s'élève ainsi à **33 512,26 €**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte de gestion de la commune de VILLECERF, présenté par le Service de Gestion Comptable de FONTAINEBLEAU, pour l'année 2024.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 31 mars 2025,

Acte rendu exécutoire, le 1^{er} avril 2025, après publication par le maire, François DEYSSON

